

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 11 décembre 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 11 décembre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 décembre 1882](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Leroux, Gabriel](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin communique au sous-préfet une note sur l'industrie et les écoles du Famillistère de Guise.

NotesDestinataire : Gabriel Leroux est sous-préfet de l'arrondissement de Vervins du 30 décembre 1877 au 8 octobre 1884.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Famillistère : écoles](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (481r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quin 11 Décembre 66

Mon cher sous-préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli la note de renseignements que vous m'avez demandés sur mon industrie et sur les écoles du canton.

Si cela ne vous est pas suffisant, veuillez m'indiquer les

points sur lesquels il faudrait compléter les indications

Je vous prie d'agréer, mon cher sous-préfet l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Devergie